Par ordre de M. le Maréchal gouverneur

N° 38.

HÔTEL ROYAL DES MILITAIRES INVALIDES.

Aux Invalides, le 9.9bre 1834

Les Officiers de santé en chef, soussignés, certifient que le sieur Carillet (Pierre Charles) ex Chirurgien major et Pensionné a perdu entièrement l'usage de l'œil droit, le gauche est très faible atteint d'une hernie inguinale du côté gauche et de surdité. — Sa hernie est irréductible et cet officier est âgé de 69 ans.

L'ensemble de ces infirmités équivaut à la perte totale de l'usage d'un membre —

Pasquier Baron Larrey [illegible]